

DOJO RABASTENS *Club affilié à la FFJDA*



Tarifs 2021-2022

Téléphone : 06.42.61.93.90

Mail : dojo.rabastens@gmail.com

Site internet : dojo-rabastens.fr

Tous les cours sont assurés par notre professeur diplômé d'état Sylvain LACHAUX

Cotisations

Licence annuelle valable de septembre à septembre (Obligatoire)

Licence - assurance FFJDA	40 €
---------------------------	-------------

Cotisation trimestrielle

1 Eveil Judo (<i>Né en 2016 et 2017</i>)	42 €	1er trimestre : Octobre, Novembre, Décembre
1 Judoka	53 €	2eme trimestre : Janvier, Février, Mars
2 Judokas (<i>même famille</i>)	84 €	3eme trimestre : Avril, Mai, Juin
3 Judokas (<i>même famille</i>)	108 €	
1 Eveil Judo + 1 Judoka	76 €	
1 Eveil Judo + 2 Judokas	98 €	

Le règlement des cotisations s'effectue par **3 chèques faits à l'inscription** et posés à la fin **de chaque trimestre**. Tout trimestre débuté est non remboursable.

Pièces à fournir pour l'inscription

- 1 certificat médical comportant la mention "**apte à la compétition**" ou le passeport FFJDA tamponné par le médecin avec la mention ou le questionnaire de santé complété.
- La fiche d'inscription renseignée.
- La licence fédérale signée par un parent
- 1 photo d'identité
- Autorisation du droit à l'image complétée.
- Le règlement des cotisations (Chèques libellés à l'ordre du Dojo Rabastens)

Fonctionnement des cours de judo

La répartition des enfants est sous la responsabilité du professeur.

Les nouveaux judokas ont droit à 2 cours d'essai.

Les enfants sont encadrés pendant les cours de judo par le professeur et les responsables de l'association. En dehors de ces horaires, ils restent sous la responsabilité des parents.

Dans l'intérêt des enfants et pour conserver la qualité d'enseignement, il serait souhaitable de ne pas occuper le dojo durant les cours. Merci de votre compréhension.